

« L'éthique de la parole dans les sociétés africaines : entre vérité, tabou et responsabilité communautaire »

Sœur Thérèse SAMAKE

Enseignante-chercheure, Maitre-Assistant en Philosophie

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest-Unité

Universitaire à Bamako

mathere@hotmail.fr

+223 76 05 49 57

Résumé

Dans les sociétés africaines, la parole est un acte à haute portée éthique, situé entre vérité, tabou et responsabilité collective. Mais comment préserver cette éthique dans un contexte de mutations sociotechniques où chacun peut tout dire, souvent sans filtre ni repère ? À partir d'une approche interdisciplinaire, l'article analyse les formes traditionnelles de régulation de la parole et les tensions actuelles liées à sa dérégulation numérique. Il plaide pour une parole libre mais responsable, enracinée dans les valeurs culturelles africaines et consciente de sa portée sociale.

Mots-clés : *parole – éthique – vérité – tabou – réseaux sociaux – responsabilité – oralité – transformation culturelle*

Abstract

In African societies, speech is a deeply ethical act, situated between truth, taboo, and communal responsibility. But how can this ethic be preserved in a digital era where anyone can say anything, often without filters or shared norms? Using an interdisciplinary approach, this article examines traditional mechanisms of speech regulation and the current tensions caused by discursive deregulation. It advocates for a form of speech that remains free yet responsible, rooted in African cultural values and aware of its social impact.

Keywords: *speech – ethics – truth – taboo – social media –responsibility – orality – cultural transformation*

Introduction

Dans les sociétés africaines traditionnelles, la parole ne se réduit pas à un simple vecteur de communication. Elle constitue un acte éthique, social et ontologique, profondément enraciné dans l'histoire et les structures communautaires. Dire une parole, c'est prendre position dans l'ordre du monde ; c'est engager à la fois sa propre personne, la mémoire collective et l'équilibre social. Comme le souligne F. E. Boulaga (1981 : 47), « la parole n'est pas seulement un moyen d'expression, elle est un acte qui engage l'être tout entier, et qui relie l'individu à la communauté ». Bien avant l'émergence de la philosophie analytique et sa théorie des *actes de langage* (J. L. Austin, 1962 : 22), de nombreuses cultures africaines avaient développé une praxis de la parole reconnaissant sa performativité : parler, c'est faire, construire, relier ou délier. Cette conception situe la parole au cœur d'une éthique communautaire fondée sur trois piliers : la vérité, le tabou et la responsabilité.

Or, à l'ère contemporaine, ces repères s'effritent. L'expansion du numérique, la mondialisation des discours, la désinstitutionnalisation des médiations traditionnelles et l'individualisation des comportements bouleversent les régimes anciens de la parole. Comme l'observe P. Hountondji (1994 : 112), « la modernité, en introduisant de nouveaux modes d'expression, met à l'épreuve les anciennes formes de régulation de la parole ». Ce basculement génère un double déséquilibre : d'une part, une fragilisation des figures d'autorité et des normes héritées ; d'autre part, une prolifération de paroles libérées mais parfois désengagées, agressives ou désincarnées. Le clivage générationnel entre une parole mesurée, ritualisée, et une parole instantanée et expressive, manifeste un choc de rationalités. M. Towa (1971 : 89) y voit l'un des signes de l'évolution des

sociétés africaines, oscillant entre fidélité à la tradition et quête d'autonomie individuelle.

C'est dans ce contexte de tension qu'émerge la problématique centrale : comment repenser l'éthique de la parole dans les sociétés africaines contemporaines, à l'intersection de la tradition et des mutations numériques, en articulant vérité, tabou et responsabilité communautaire ? Cette interrogation invite à une double lecture critique : comprendre les mécanismes traditionnels de régulation du langage, et analyser les transformations en cours dans les pratiques discursives contemporaines.

Deux hypothèses guident cette réflexion. La première postule que la parole reste traversée, dans les cultures africaines, par une triple exigence : dire vrai selon une vérité relationnelle, respecter le tabou comme gardien du lien symbolique, et assumer une responsabilité communautaire. La seconde défend que cette éthique ancienne, bien que fragilisée par les bouleversements actuels, demeure une ressource féconde pour construire une parole significative et responsable dans un monde globalisé et numérique.

L'objectif poursuivi consiste à mettre en lumière les fondements éthiques du langage dans les sociétés africaines, tout en examinant les effets des dynamiques sociales et médiatiques contemporaines sur les pratiques discursives. L'approche adoptée se veut résolument interdisciplinaire, à la croisée de la philosophie, de l'anthropologie et de la sociolinguistique.

Le cadre théorique s'articule autour de plusieurs axes complémentaires. La théorie des actes de langage de J. L. Austin (1962) permet de penser la parole comme un acte performatif, porteur d'effets concrets dans le monde social. P. Ricœur (1990) introduit, quant à lui, la notion de responsabilité narrative, insistant sur le lien intrinsèque entre dire et répondre de ce que l'on dit. À ces fondements s'ajoute une constellation de penseurs africains qui éclairent la spécificité des rationalités discursives

endogènes : F. E. Boulaga (1981) conçoit la parole comme acte ontologique et lien communautaire ; M. Towa (1971) insiste sur la nécessité d'une relecture critique des héritages culturels ; C. A. Diop (1981) met en valeur la cohérence des systèmes symboliques africains ; P. Hountondji (1994) souligne l'ébranlement des normes traditionnelles sous l'effet de la modernité ; et K. Wiredu (1996) explore l'articulation entre vérité relationnelle et responsabilité collective.

Ce socle théorique ouvre un champ d'analyse fécond pour interroger la parole comme acte éthique, médiation symbolique et matrice du lien social, dans un monde traversé par les tensions entre héritage culturel et accélération numérique.

L'analyse se déployera en trois temps : d'abord, l'examen de la parole comme fondement éthique du lien communautaire dans les sociétés africaines ; ensuite, l'exploration des tensions entre vérité et tabou dans la régulation discursive ; enfin, l'étude des mutations contemporaines des usages de la parole et des pistes d'une éthique renouvelée de la communication, enracinée dans les valeurs africaines tout en étant ouverte aux exigences du monde actuel.

1. La parole comme fondement éthique du lien communautaire

Dans les sociétés africaines, la parole n'est pas un simple outil de communication utilitaire. Elle constitue une institution culturelle à part entière, fondée sur une vision du monde où le langage porte la mémoire des ancêtres, incarne les équilibres sociaux et engage la responsabilité de celui qui parle. Contrairement à certaines conceptions occidentales où la parole peut être envisagée dans une logique individuelle ou expressive, les cultures africaines l'inscrivent dans une dynamique collective : la parole est relation, médiation, fondement de la paix et de la justice. Elle est à la fois sacrée et codifiée,

soumise à des règles implicites qui en font un acte chargé d'éthique et de conséquences.

Cette parole communautaire repose sur un ensemble de médiations : elle ne circule pas librement, mais suit des canaux légitimes, obéit à des statuts sociaux précis, et est souvent portée par des figures reconnues pour leur sagesse. C'est à travers cette architecture que la parole devient un véritable pilier du vivre-ensemble. Dans cette perspective, il convient d'examiner tour à tour le statut symbolique et sacré de la parole, les figures légitimes du dire, et la fonction performative et sociale qu'elle remplit au sein du groupe.

1.1. Statut symbolique et sacré de la parole dans les sociétés africaines

Dans les sociétés africaines, la parole dépasse la simple fonction utilitaire pour devenir une institution culturelle et spirituelle, investie d'une puissance symbolique et rituelle. Elle est chargée de mémoire, de cohésion sociale et d'efficacité symbolique. Comme l'a montré M. Griaule (1948 : 22) à propos des Dogons, la parole, identifiée au Nommo primordial, est « principe vivant et créateur, dont le verbe structure l'univers et relie les vivants aux ancêtres ainsi qu'aux puissances invisibles ». Parler, dans ce contexte, engage non seulement le locuteur, mais la communauté tout entière, les aïeux, les générations futures et les forces invisibles.

Ce caractère sacré de la parole se manifeste dans sa mise en forme sociale. Elle ne circule pas librement ni de manière anarchique : elle suit des canaux légitimes, obéit à des hiérarchies symboliques, et est portée par des figures reconnues pour leur autorité morale. À Ségou, un doyen résume ainsi cette régulation du dire : « La bouche est un tambour. Si tu la tapes sans rythme, tu casses la danse » (S. Diarra, 2019). Parler, c'est donc entrer dans une chorégraphie sociale où le mot est geste, cadence et responsabilité.

Dès lors, la parole engage profondément celui qui la prononce. Elle est un acte à conséquences, et la prudence est au cœur de son usage. À Falajè-Kati au Mali, un agriculteur déclare : « La parole, lorsqu'elle est prononcée avec douceur, elle construit ; lorsqu'elle est dite avec violence, elle est dévastatrice » (enquête de terrain, 2025). Ce témoignage rejoint le proverbe bambara souvent cité : « La parole est comme de l'eau : une fois versée, elle ne se ramasse plus. » Ces expressions rappellent que le langage est doté d'une portée irréversible, capable de bénir, d'unir, mais aussi de maudire ou de détruire.

Cette puissance d'agir se manifeste particulièrement dans le registre rituel et symbolique. Dans l'univers mandingue, par exemple, la parole du griot ne se limite pas à l'éloge funèbre : elle rappelle l'histoire du lignage, ravive les alliances et oriente la communauté vers la réconciliation. Chez les Yoruba au Bénin, certains mots ou noms ne peuvent être prononcés que dans un cadre rituel précis, et leur profanation peut troubler l'ordre spirituel (P. Hountondji, 1994 : 112). Ainsi, la parole n'est pas qu'informative : elle est acte symbolique, capable d'ordonner ou de dérégler.

À côté de la parole explicite, le silence joue un rôle complémentaire et structurant. Il ne marque pas l'absence de sens, mais une forme supérieure de présence, de respect ou de préparation intérieure. Chez les Baoulés, « le silence est la parole des sages » (Niangoran-Bouah, 2005 : 14). Il entoure le mot, en révèle la gravité, et participe de la même économie éthique : se taire, c'est parfois protéger, temporiser, éviter l'offense ou mûrir un mot juste. Le silence, comme la parole, a ses rituels, ses fonctions, ses moments.

Ces conceptions trouvent des applications concrètes dans les pratiques sociales et cérémonielles. Chez les Mossi du Burkina Faso, la parole du chef coutumier lors de la fête des récoltes est un acte attendu : « Si le chef ne parle pas, la fête ne commence pas, et le champ reste stérile » (enquête de terrain, 2024). La

parole, dans ces rituels, est action efficace, liée à la santé, à la fertilité, à l'ordre cosmique.

Mais cette efficacité ne se limite pas au moment rituel : la parole est aussi mémoire vivante. Elle porte les généalogies, les lois, les tabous, les récits fondateurs. C'est par elle que les sociétés orales assurent leur continuité. C. Achebe, (1959 : 7), rappelle que : « les proverbes sont la palme d'huile avec laquelle les mots sont mangés ». Cette image exprime le raffinement de la parole africaine : dense, codée, porteuse de vérité, de pédagogie et de beauté.

En définitive, la parole, dans les sociétés africaines, est sacrée parce qu'elle est sociale, historique et spirituelle. Elle relie les vivants entre eux, les vivants aux ancêtres, les hommes aux puissances invisibles. Elle fonde la cohésion du groupe, assure la continuité de la mémoire, et structure l'ordre du monde. Sa maîtrise demande prudence, écoute, humilité. Car dans cet univers symbolique, chaque mot prononcé est un acte chargé d'implications éthiques, sociales et ontologiques.

1.2. Les détenteurs légitimes de la parole

Dans les sociétés africaines, la parole n'est pas un acte anodin ni un droit universel exercé indistinctement par tous. Elle s'inscrit dans une organisation sociale précise, où chaque mot, chaque prise de parole, répond à des codes et à des hiérarchies bien établis. La parole est ainsi distribuée selon des critères de légitimité et de responsabilité, de sorte qu'elle ne circule jamais de manière anarchique ou désordonnée. Comme le souligne P. Hountondji, (1994 : 112), « la parole publique n'est jamais neutre : elle est socialement contrôlée, ritualisée et distribuée selon les rôles ». Cette régulation du dire traduit une vision du monde où la parole engage non seulement celui qui la prononce, mais aussi l'ensemble du groupe, et où chaque intervention

publique a le pouvoir de renforcer ou de fragiliser l'harmonie collective.

Dans ce contexte, seuls certains membres de la communauté – anciens, chefs coutumiers, griots, devins, mères initiées – sont habilités à prendre la parole dans des circonstances précises. Leur légitimité ne tient pas seulement à leur âge ou à leur statut, mais aussi à leur expérience, à leur maîtrise du verbe et à leur capacité à incarner la mémoire collective. Hamadi, un griot, interviewé à Kati lors d'un atelier sur le patrimoine oral déclarait : « Nous parlons avec les morts sur notre dos. Nos mots viennent de très loin. » (entretien 2024). Cette parole « habitée » est dépositaire d'une mémoire et d'une légitimité qui ne s'improvisent pas, mais s'héritent et se cultivent par l'apprentissage et la transmission intergénérationnelle.

Cette rigueur dans l'accès à la parole s'accompagne d'un véritable apprentissage du silence et de l'écoute. Amadou Hampâté Bâ, (1960 : 83), insistait sur le fait que le droit à la parole doit s'accompagner d'une maîtrise intérieure : « La parole doit être moulue dans la meule du cœur avant de franchir les lèvres ». Il ne suffit pas de parler, il faut savoir quand et comment dire. Les jeunes sont ainsi éduqués à l'observation, à la retenue, au respect du tour de parole et à la prudence dans les conseils des anciens. Cette pédagogie du silence et de la mesure vise à préserver l'harmonie sociale et à éviter les conflits inutiles.

La hiérarchisation du dire permet d'éviter la cacophonie et de structurer l'espace public, garantissant ainsi la paix et la cohésion du groupe. Lors d'une assemblée de quartier à Kati, Bakary Traoré, un chef coutumier concluait un débat en ces termes : « La parole de l'aîné est une clôture. On peut y entrer, mais on ne saute pas par-dessus. » Cette image traduit la reconnaissance symbolique accordée à ceux qui portent la parole de la communauté, mais aussi la nécessité de respecter les

frontières du dire pour préserver l'ordre social. On retrouve ce même principe chez les Sénoufo, où la parole du doyen, lors des cérémonies d'initiation, est considérée comme irrévocable et engage la totalité du groupe. De même, chez les Fang du Gabon, seuls les notables et les anciens peuvent intervenir lors des procès coutumiers, leur parole ayant force de loi.

En somme, la distribution sociale de la parole dans les sociétés africaines n'est pas une simple question de protocole, mais le reflet d'une éthique communautaire où le dire est toujours un acte de responsabilité. La parole légitime est celle qui relie le présent à la mémoire des ancêtres, qui protège le groupe et qui contribue à la paix. Sa maîtrise, loin d'être innée, s'acquiert par l'écoute, l'apprentissage et le respect des hiérarchies symboliques qui structurent la vie collective.

1.3. Fonction sociale et performative de la parole

Loin d'être un simple outil d'expression, la parole constitue un **pouvoir d'action sur le monde**. Elle façonne la réalité, structure les relations sociales et intervient concrètement dans la vie communautaire. Ce pouvoir, conceptualisé par J. L. Austin (1962 : 22) sous le nom de *performativité* – « *dire, c'est faire* » – se vérifie quotidiennement dans les pratiques africaines où le mot prononcé engage, transforme, ou répare.

Cette efficacité se manifeste de manière exemplaire dans les rituels sociaux et les médiations traditionnelles. À Lomé, lors d'un procès coutumier, un notable affirmait : « Si l'arbre a poussé tordu, c'est à la parole de le redresser » (enquête de terrain, 2024). Ici, le mot ne se contente pas de trancher : il rétablit l'ordre symbolique, referme les blessures collectives et restaure la paix.

Ce pouvoir du dire repose sur un socle de sagesse collective, incarné notamment par les proverbes. Véritables condensés

d'expérience, ils sont mobilisés pour éduquer, pacifier ou conseiller. « Le mot est comme le feu : il éclaire ou il brûle », ou encore : « Une bouche sans frein est un tambour sans rythme ». Ces maximes permettent d'aborder des sujets sensibles avec tact, tout en rappelant à chacun la portée de ses paroles.

La dimension réparatrice du langage se manifeste de manière éloquente dans les rituels de réconciliation. Au Mali, lors d'une cérémonie de *sanankuya* (cousinage à plaisanterie) précédant un accord de paix entre familles, un ancien déclarait : « Une parole bien placée essuie plus de larmes qu'un panier de cola. » (enquête de terrain, Bougouni, 2024). Dans ce type de médiation coutumière, le mot prononcé n'est pas une simple formalité : il panse les blessures invisibles, restaure la confiance et rouvre le chemin du lien. La parole devient ainsi un geste de guérison sociale, capable de réparer ce que la rupture avait dispersé.

Mais son effet ne se limite pas à l'instant de la réconciliation. Dans les cultures orales, la parole est aussi mémoire vivante : elle conserve les récits fondateurs, les généalogies, les lois et les tabous. Véritable archive du groupe, elle transmet les repères symboliques et moraux de génération en génération. Comme l'écrit K. Wiredu, (1996 : 134), « dans une culture sans écrit, la parole est le principal support de la vérité sociale ». Elle ne relie pas seulement les individus : elle articule le passé au présent, et forge une continuité identitaire au sein de la communauté.

La parole, par sa fonction régulatrice, éducative et symbolique, s'impose donc comme un pilier du lien communautaire. Mais cette force n'est pas sans limite : elle évolue dans un cadre balisé, où tout ne peut être dit à tout moment. Certaines vérités doivent être tempérées, certains mots réservés. Il existe ainsi une tension permanente entre la puissance du dire et la nécessité de la retenue, entre la vérité à transmettre, le tabou à respecter, et l'équilibre à préserver.

2. Vérité et tabou : une dialectique au cœur de l'éthique de la parole

La parole, pilier du lien communautaire, s'inscrit dans une tension constante entre vérité et tabou. Dire vrai relève d'une exigence éthique, mais cette vérité n'est ni absolue ni toujours opportune : elle se module selon les circonstances, les liens en jeu et la nécessité de préserver l'harmonie sociale. À l'inverse, le tabou n'est pas seulement une interdiction arbitraire : il balise les limites du dicible, protège le sacré et encadre la parole pour éviter la transgression.

Plutôt qu'une opposition, cette tension dessine une éthique du langage fondée sur la retenue, le discernement et la responsabilité. Parler, c'est doser ce qui peut être dit, à quel moment, devant qui et dans quel but. Entre dévoilement et silence, les sociétés africaines ont élaboré des formes subtiles de régulation du langage, où taire peut parfois être plus juste que dire.

2.1. *Vérité relationnelle et non-contradictoire*

Plutôt que de s'en tenir à une définition strictement factuelle ou objective, la vérité, dans l'univers africain, se construit d'abord comme une dynamique relationnelle. Elle s'enracine dans le souci du lien, la préservation de l'équilibre communautaire et la restauration de la paix sociale. Ce qui importe n'est pas tant de démontrer ou de s'imposer par la force du vrai, mais de dire ce qui permet à la communauté de continuer à vivre ensemble, dans l'harmonie et le respect mutuel. La vérité, ainsi comprise, vise moins la démonstration que la réconciliation.

P. Ricœur, (1990 : 312), dans sa réflexion sur la vérité éthique, distingue la véracité brute de la fidélité à la parole donnée. Ce n'est pas tant la conformité à une réalité factuelle qui importe, mais la capacité à tenir parole, à respecter l'engagement pris

devant les autres, et à agir avec discernement. Cette fidélité, contextualisée et dialogique, se retrouve dans les conceptions africaines de la vérité, où la parole doit être adaptée au contexte, à la relation et aux conséquences attendues.

Ainsi, la vérité n'est jamais dite de manière brutale ou dénudée de toute forme. Un doyen peul interrogé à Mopti en 2024 affirmait : « Même la vérité doit porter ses habits pour sortir. Sinon, elle fait honte à ceux qu'elle touche. » Cette métaphore éclaire la nécessité d'enrober la vérité de respect, de tact et de mesure, afin de ne pas blesser inutilement et de préserver la dignité de chacun. Dire vrai, dans ce sens, n'est pas taire la réalité, mais la dire avec discernement, en tenant compte des enjeux sociaux, des sensibilités et du bien commun.

F. E. Boulaga (1981 : 54) souligne que la vérité, en contexte africain, n'est pas une opération logique ou une simple adéquation entre le discours et le réel, mais un acte de positionnement au sein d'un monde de relations. Elle est ce qui maintient le tissu social, ce qui permet à la communauté de continuer à vivre ensemble malgré les tensions et les différences. Mentir peut être une faute, mais dire une vérité blessante dans un contexte inapproprié peut l'être encore davantage. Ce que certaines logiques occidentales qualifiaient de « relativisme » apparaît ici comme une éthique du dire juste, non du dire brutal. Cette conception n'exclut pas la sincérité, mais l'encadre. La vérité est un chemin, pas une arme. Elle se construit patiemment, à travers le dialogue, la négociation et l'écoute. Lors d'une session de formation des jeunes leaders à Bamako, une étudiante en communication expliquait : « Chez nous, on apprend que dire vrai, ce n'est pas crier sur les gens. C'est leur faire voir doucement ce qu'ils refusent de regarder. » Ce témoignage illustre la pédagogie africaine de la parole, où l'enseignement du vrai se fait souvent par détour, par récit, par métaphore, afin de permettre à chacun de s'approprier la vérité sans violence.

Les contes africains, fréquemment construits autour de dilemmes moraux, constituent des moyens privilégiés pour faire émerger une vérité sans la violenter. À travers la parole contée, la vérité devient une responsabilité, non un simple droit d'expression. Elle engage le sujet, mais aussi sa communauté, et rappelle que la parole vraie doit toujours viser la préservation du lien social et la restauration de l'harmonie collective.

2.2. Le tabou comme limite éthique et symbolique

Si la vérité relationnelle appelle à dire avec discernement, le tabou vient, en contrepoint, rappeler qu'il existe des domaines où le silence ou le détour s'imposent comme des impératifs éthiques. Il marque les limites du dicible, protège le sacré, l'intime, et l'équilibre collectif. Entre la vérité à dire et la retenue à observer, le langage oscille, tissant une éthique fondée sur la mesure et la responsabilité.

Le tabou ne relève pas d'une simple interdiction arbitraire ni d'un héritage irrationnel : il constitue un dispositif symbolique sophistiqué, destiné à réguler la parole et à préserver les fondements invisibles de la communauté. Il délimite les frontières entre le sacré et le profane, le permis et l'interdit, structurant ainsi l'espace social et les hiérarchies. Il n'interdit pas seulement de dire, mais enseigne à dire autrement ou à se taire avec justesse.

M. Douglas (1966) y voit un mécanisme de classification du pur et de l'impur, du convenable et du déplacé. Dans les sociétés africaines, cette logique s'incarne dans une pédagogie du respect, souvent non dite mais profondément intériorisée. Le tabou impose une vigilance constante sur ce qui peut être prononcé sans troubler la paix ou rouvrir des blessures.

Chez les Sénoufos, par exemple, certains noms ou récits liés aux ancêtres sont tenus dans le secret. Une dame initiée de Korhogo,

confiait : « Il y a des choses qu'on dit à l'ombre, pas au soleil. La bouche ne doit pas réveiller les douleurs qu'elle ne peut pas guérir » (enquête de terrain, 2025). Le tabou agit ici comme protection de la sensibilité collective, en évitant de raviver les tensions ou de profaner ce qui appartient au silence.

Cela dit, le tabou n'est pas intouchable. M. Towa (1971) rappelle que certains interdits doivent être réinterrogés à la lumière de la justice et de la raison critique, surtout lorsqu'ils bloquent l'émancipation ou entretiennent des inégalités. Mais il reconnaît aussi que, dans des contextes fragiles, le silence peut préserver davantage que la parole mal placée.

En pratique, le respect du tabou donne lieu à un art du détournement, à des formules codées, à des récits allusifs. Dans les discours des anciens comme dans les rites de passage, le non-dit devient un langage subtil, porteur de sens. Un chef du pays lobi affirmait : « Le tabou n'interdit pas de comprendre ; il oblige à chercher un autre chemin pour le dire. » Cette pédagogie de l'implicite évite la rupture tout en transmettant le fond.

Le tabou, ainsi compris, n'est pas un refus de la parole, mais une forme de sagesse. Il enseigne que tout ne peut être dit à tout moment, devant tout le monde. Il invite à reconnaître que la parole juste n'est pas seulement celle qui dit, mais aussi celle qui sait s'arrêter. Limiter le dire, ici, c'est préserver le lien, protéger le mystère, et honorer la vie.

2.3. Mécanismes culturels d'arbitrage : proverbes, métaphores et silence

L'expression du vrai et la gestion des tabous, dans les sociétés africaines, ne se limitent pas à une simple opposition entre dire et ne pas dire. Elles reposent sur un art raffiné du « dire autrement », qui mobilise une palette de dispositifs subtils : proverbes, métaphores, figures détournées, rythmes et silences. À travers cette pédagogie du langage, les communautés africaines ont su développer des stratégies discursives

permettant d'ajuster la parole aux sensibilités sociales, d'éviter la brutalité du dévoilement et de préserver l'harmonie collective. Les proverbes, en particulier, constituent l'un des moyens les plus élaborés de dire sans heurter. Ils condensent des vérités complexes en quelques mots denses, faciles à mémoriser mais riches de sens, et permettent de pointer une réalité sans la désigner frontalement. Par exemple, au Mali, lorsqu'on souhaite évoquer un comportement jugé égoïste sans accuser directement, on dira : « Celui qui mange seul s'étouffe. » La force du proverbe réside dans sa polyvalence : il peut être entendu comme conseil, avertissement ou critique, selon le contexte et l'intonation. Comme le souligne K. Wiredu, (1996 : 142), les proverbes africains sont « des formes de raisonnement implicite qui permettent de maintenir l'ordre sans violence verbale ». Ils servent à la fois d'outils de régulation sociale et de véhicules de la mémoire morale du groupe, fréquemment utilisés dans les conseils de famille, les médiations, les récits éducatifs et les interventions publiques.

Les métaphores jouent également un rôle fondamental dans cette économie du langage. Elles permettent d'aborder l'indicible, de désigner le sacré, de signaler un interdit sans le nommer. Lors d'un entretien avec une doyenne songhaï, celle-ci expliquait comment on évoque la mort sans dire « il est mort » : « On dit : il est rentré. Parce que le nom de la mort réveille les douleurs. » Le choix des mots, le rythme de la voix, les silences entre les phrases sont autant de marques d'une éthique du langage qui priviliege le détour et la délicatesse.

Le silence, enfin, n'est jamais neutre : il est lui-même un langage à part entière. Il peut être approbation, interrogation, contestation ou sacralité. Dans certaines cérémonies, garder le silence vaut assentiment ou pardon. Lors d'une palabre à Bobo-Dioulasso, un médiateur expliquait : « Quand quelqu'un se tait après un long débat, ce n'est pas qu'il ne sait pas parler. C'est que sa parole pèserait trop. » Le silence est ainsi reconnu comme

une parole en puissance, parfois plus lourde de sens que le mot lui-même.

Ces stratégies discursives révèlent une culture du tact, du discernement et de la responsabilité. Elles permettent d'articuler vérité et respect, mémoire et pudeur, message et préservation du lien social. Elles traduisent une éthique du langage qui refuse la brutalité de l'exposition totale, au profit d'une parole ajustée, contextuelle, toujours soucieuse du bien commun.

Or, si la parole, dans les sociétés africaines, s'est longtemps construite sur des équilibres subtils entre vérité, tabou et responsabilité, les mutations contemporaines bouleversent en profondeur ces repères. L'émergence des technologies numériques, la mondialisation des discours, l'individualisation des subjectivités et l'effritement des médiations traditionnelles redéfinissent les usages du langage. Ces transformations affectent non seulement la manière de parler, mais aussi le sens même de la parole, son autorité et son ancrage dans l'éthique communautaire. À travers cette reconfiguration, c'est l'ensemble du rapport à la parole, à la vérité et à la responsabilité qui se trouve interrogé, ouvrant ainsi la voie à une réflexion sur les enjeux contemporains de l'éthique du langage en Afrique.

3. Mutations contemporaines et recomposition de l'éthique de la parole

L'Afrique contemporaine traverse une phase de profonds bouleversements dans les usages de la parole. Les repères traditionnels qui encadraient sa valeur, sa portée et ses médiations sont mis à l'épreuve par l'urbanisation, la montée de l'individualisme, et surtout l'irruption du numérique et des réseaux sociaux. Ce qui relevait d'un langage ancré dans la mémoire orale et les structures communautaires glisse désormais vers des espaces ouverts, rapides et souvent

anonymes, où les frontières entre le vrai et le faux, le privé et le public, deviennent floues.

Dans ce nouvel environnement, la parole tend à se déconnecter de sa charge symbolique. Elle devient réactionnelle, performative, immédiate — moins outil de transmission que vecteur d'exposition. Ce glissement fragilise le lien social, efface certaines médiations et interroge la capacité des sociétés à repenser une éthique du langage adaptée à ces transformations. Dès lors, il devient urgent de comprendre les nouvelles pratiques discursives, les tensions intergénérationnelles qu'elles suscitent, et les conditions possibles d'un renouveau éthique. Comment repenser une parole à la fois libre et responsable, capable de conjuguer enracinement culturel et adaptation aux exigences du monde contemporain ?

3.1. Nouvelles pratiques de la parole à l'ère numérique

La généralisation du numérique opère une transformation profonde et rapide des usages de la parole. Ce changement ne concerne pas seulement les supports, mais la parole elle-même : son statut, sa fonction, sa légitimité. Autrefois filtrée par des médiations symboliques — les anciens, les rites, la hiérarchie — elle se déploie désormais dans des espaces dématérialisés, ouverts, mouvants, souvent anonymes. Les repères anciens vacillent, et avec eux, l'équilibre entre dire, écouter, et répondre. L'irruption des réseaux sociaux et des plateformes numériques a permis une prise de parole immédiate, sans autorisation ni hiérarchie. Chacun peut désormais s'exprimer librement, sans filtre, sans conseil, sans rituel. Cette démocratisation a certes ouvert de nouveaux espaces d'expression, en particulier pour les jeunes et les femmes, souvent marginalisés dans les dispositifs traditionnels. Mais elle a aussi produit des effets ambivalents : accélération du discours, multiplication des voix, saturation de l'espace public, fragilisation du lien entre parole et responsabilité.

Comme le souligne A. Mbembe, (2020 : 41), « la saturation des mots dans l'espace numérique génère moins du sens que du bruit, moins de lien que de dispersion ». L'efficacité de la parole n'est plus mesurée à sa justesse ou à sa profondeur, mais à son impact émotionnel et viral. Une jeune influenceuse ivoirienne l'exprime ainsi : « Ce n'est pas ce que tu dis qui compte, c'est combien de personnes vont le partager. » Et à Dakar, une lycéenne confiait : « Je poste pour exister. Si je ne dis rien, on oublie que je suis là. » Ces paroles illustrent la manière dont le numérique transforme le langage en instrument de visibilité, où l'on parle moins pour dialoguer que pour exister symboliquement.

Ce glissement du sens vers la performance, du lien vers la scène, modifie la posture du sujet parlant. La parole devient outil de distinction, parfois d'attaque ou de dénonciation, et non plus recherche de compréhension mutuelle. L'éthique relationnelle du langage – fondée sur l'écoute, la retenue et la responsabilité – se trouve mise en tension par une parole rapide, impulsive, souvent détachée de la mémoire et du conseil.

La disparition progressive des médiateurs coutumiers aggrave cette situation. Familles, communautés religieuses, chefferies – autrefois espaces de transmission du langage – peinent à jouer ce rôle dans un monde fragmenté. Un chef du centre du Mali résumait : « Avant, pour parler, il fallait s'asseoir avec les anciens. Aujourd'hui, les jeunes parlent debout, vite, et à tout le monde. » Cette parole souligne la perte du temps du dire, du silence avant le mot, de l'écoute avant l'affirmation.

Or, dans les traditions africaines, parler est indissociable de l'écoute, du dialogue et de la co-présence. La palabre, les cercles de parole, les pratiques communautaires du langage valorisent la patience, l'alternance des rôles, la vérité construite à plusieurs voix. « On ne parle bien qu'après avoir bien écouté », dit un proverbe wolof. Dans la philosophie de l'Ubuntu, comme dans

la tradition bantoue, le respect de l'autre précède le droit de dire, et l'échange suppose d'abord de reconnaître l'humanité partagée.

Ce rapport à la parole comme relation avant tout est profondément fragilisé par l'univers numérique, où l'on parle souvent pour être vu, pour répondre à l'instant, sans souci du destinataire. Le manque d'écoute affaiblit la parole elle-même, la vide de sa résonance et de sa fécondité. Comme l'ont souligné plusieurs évêques africains lors des récents synodes, « le désir d'être entendu est l'un des besoins humains les plus fondamentaux » – et seule une écoute véritable peut fonder une parole qui édifie.

Le défi est donc clair : comment maintenir une parole responsable, quand l'écoute disparaît ? Comment conjuguer liberté d'expression et exigence de discernement ? Il ne s'agit pas d'opposer tradition et modernité, mais de réinventer les médiations, pour que le langage, même à l'ère du numérique, reste un vecteur de lien, de justice et de vérité partagée.

3.2. Choc des générations : parole des anciens vs parole des jeunes

Les mutations contemporaines de la parole dans les sociétés africaines révèlent une fracture générationnelle de plus en plus marquée. Entre les anciens, garants d'une parole mesurée, ritualisée et porteuse de mémoire, et les jeunes, investis dans une parole spontanée, libre et numérique, l'écart ne se limite plus à un simple style d'expression : il reflète deux visions du monde, deux rapports au temps, à la vérité et à la responsabilité. Ce choc générationnel met en tension la lenteur du dire et la rapidité du numérique, la symbolisation du langage et la transparence de l'expression, la mémoire collective et la quête individuelle de visibilité.

Cette fracture a été magistralement analysée par Amadou Hampâté Bâ, (cité dans Poropango, 2025) qui rappelait : « Quand un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle ». Cette image exprime la perte inestimable de savoirs, d'expérience et de mémoire que représente la disparition des anciens, dépositaires de la parole fondatrice. Chez les aînés, la parole est indissociable d'une pédagogie du silence, de la lenteur et du respect du rythme collectif. Elle se mérite, se prépare, s'exerce dans la retenue et l'écoute. Dans une enquête menée au nord du Bénin (2024), un doyen affirmait : « Celui qui parle avant d'écouter a perdu sa parole. » Cette sagesse traduit une conception de la parole comme fruit d'une maturation intérieure, alignée avec l'histoire, les ancêtres et les équilibres du groupe. Ce modèle traditionnel de la parole, fondé sur la transmission, l'écoute et la patience, est au cœur de l'éthique communautaire. I. Bisewo Pesa, (2011 : 104), montre que la palabre, institution fondée sur l'écoute, la responsabilité et la justice, demeure un modèle de régulation du dire et d'apprentissage intergénérationnel : « La palabre est un processus d'intercompréhension, de régulation sociale, où la parole n'est jamais un acte individuel, mais une quête collective de vérité et d'harmonie. Autrefois, les jeunes étaient initiés à la parole à travers les veillées, les contes, les rituels d'initiation et les cérémonies familiales, où l'écoute attentive et la patience étaient valorisées.

Or, cette architecture du langage est aujourd'hui confrontée à une nouvelle dynamique portée par les jeunes générations. Pour ces derniers, la parole se vit de plus en plus comme un droit d'expression immédiat, souvent lié à la reconnaissance sociale et à la visibilité. Le numérique, les médias et l'école ont contribué à développer une culture de la prise de parole personnelle, affranchie des codes traditionnels et portée par le désir de participation citoyenne. Un étudiant à l'Université de

Lomé déclarait : « Les anciens nous disent de nous taire, mais nous, on veut dire ce qu'on pense. On veut que notre parole compte. » Cette revendication d'égalité dans l'espace discursif traduit une aspiration légitime à la reconnaissance, mais elle s'accompagne parfois d'une méconnaissance ou d'un rejet des normes symboliques de la parole communautaire.

Ce glissement générationnel s'accentue sous l'effet de la révolution numérique, qui modifie en profondeur la fonction et la valeur de la parole. A. Mbembe, (2020 : 41), éclaire la transformation contemporaine de la parole africaine sous l'effet du numérique et de la mondialisation : « La saturation des mots dans l'espace numérique génère moins du sens que du bruit, moins de lien que de dispersion ». Le griot cède la place à l'influenceur, le conteur à la vidéo virale, la palabre au tweet. Ce glissement du sens vers l'effet, du collectif vers l'individuel, du respect vers la compétition symbolique, marque une rupture profonde avec l'éthique traditionnelle du langage.

Pour les anciens, cette évolution est fréquemment vécue comme une perte de repères et une crise de transmission. Une femme âgée à Sikasso confiait : « Les enfants d'aujourd'hui parlent avant de réfléchir. Ils croient que parler fort, c'est être vrai. » Ce sentiment traduit une inquiétude face à une modernité perçue comme disloquante, où la mémoire du langage et le sens du collectif semblent s'effriter.

Pourtant, loin de se limiter à une opposition stérile ou à une nostalgie du passé, cette situation peut aussi être vue comme une opportunité de dialogue et de transformation. L. Miano, (2013 : 145), dans ses œuvres, explore cette prise de parole des jeunes générations sur des sujets autrefois tabous, révélant une volonté de redéfinir les normes et les espaces du dicible, mais aussi les risques de rupture avec la mémoire collective. Il ne s'agit donc pas de restaurer une parole figée ni de diaboliser la liberté d'expression des jeunes, mais de créer des passerelles entre l'ancien et le nouveau, en réhabilitant une pédagogie du langage

fondée sur le respect, l'écoute, l'ancrage culturel et l'intelligence critique.

En définitive, la question n'est pas seulement celle d'un affrontement entre générations, mais celle d'une transformation féconde des usages de la parole. Le véritable défi est d'imaginer une éthique renouvelée du langage : une parole qui demeure enracinée dans les valeurs africaines tout en s'adaptant aux conditions nouvelles de communication, de citoyenneté et d'engagement collectif.

3.3. Vers une éthique renouvelée de la parole

L'irruption du numérique dans les sociétés africaines ne bouleverse pas seulement les supports de la parole, elle interroge en profondeur son statut, sa fonction et sa portée éthique. Là où la parole était autrefois médiatisée par des figures d'autorité, des rites et des codes communautaires, elle circule aujourd'hui dans des espaces où l'anonymat, la rapidité et la viralité tendent à dissoudre la responsabilité individuelle et collective. Ce nouveau régime de la parole, s'il offre une liberté inédite, expose aussi à de nouveaux risques : la désincarnation du langage, la perte du sens du lien, et l'oubli de la dimension fondatrice du mot.

L'anthropologie de la parole africaine rappelle que le langage n'est jamais neutre. Comme le souligne J. Fédry, (2015 : 17), « par la bouche, la parole sort de la matrice du corps : elle est chair, souffle, alliance ». Dire, c'est toujours s'engager, prendre place dans le monde, relier l'individu à la communauté et inscrire son propos dans une histoire longue. Ce n'est pas un hasard si, dans la tradition, la parole est investie d'un double pouvoir : elle peut tuer comme elle peut guérir. Cette ambivalence foncière, qui fait du langage un outil de vie ou de mort, exige une vigilance éthique d'autant plus grande à l'ère

numérique, où la portée des paroles est démultipliée et souvent irréversible.

La philosophie africaine contemporaine invite à ne pas séparer la technique de la sagesse. Cheikh Anta Diop (cité in IFAN, 2024) insistait : « La culture est la mémoire de tout un peuple » et la parole, pour rester vivante, doit garder son ancrage dans cette mémoire collective. Déconnectée de ses racines, elle risque de devenir un simple flux, soumis aux logiques de l'instant et du spectacle. E. Mveng, (cité in Théologiques, 2011) dans sa réflexion sur l'anthropologie de la vie, rappelle que « la parole, en Afrique, est un acte de vie, un engagement pour la justice, la mémoire et la dignité partagée ». La responsabilité du locuteur n'est donc jamais purement individuelle : elle engage la communauté, la filiation, et même le monde invisible.

Dans ce contexte, il ne suffit pas de dénoncer les dérives du langage numérique ou de plaider pour un retour nostalgique au passé. Il s'agit d'inventer une nouvelle éthique de la parole, capable de conjuguer liberté d'expression et exigence de responsabilité. Comme l'écrit D. Dossou, (2019 : 132) « la philosophie africaine doit se faire intelligence sociale pour clarifier les sources du malaise actuel et imaginer de nouvelles institutions où l'aspiration à une vie bonne puisse s'accomplir ». Cette tâche passe par une réappropriation des ressources symboliques africaines : la sagesse des proverbes, la pratique du dialogue, la mémoire orale, mais aussi par l'intégration d'une réflexion critique sur la circulation des mots à l'ère du numérique.

Promouvoir une parole responsable aujourd'hui, c'est donc redonner sens à un acte fondamentalement humain, social et transformateur. C'est reconnaître que chaque mot engage non seulement celui qui le prononce, mais aussi la communauté et l'avenir du lien social. À l'ère numérique, la parole africaine ne doit pas seulement être libre : elle doit rester vivante, enracinée, créatrice de sens et porteuse de justice.

Conclusion

La parole, dans les sociétés africaines, est bien plus qu'un simple échange verbal : elle constitue une institution sociale, un espace de vérité, un lieu de mémoire et un acte éthique par excellence. Elle articule de manière subtile des dimensions aussi diverses que la transmission, la médiation, la régulation et la réconciliation. Régie par une éthique implicite fondée sur la retenue, le respect, la vérité relationnelle et la responsabilité collective, la parole a longtemps constitué un pilier de la cohésion sociale et du vivre-ensemble. Elle a permis de tisser des liens, de résoudre les conflits, de transmettre les valeurs et de garantir la continuité du groupe, en faisant du langage un véritable ciment social.

Cependant, cette parole, longtemps filtrée par les traditions, hiérarchisée par les rôles sociaux et structurée par des symboles collectifs, traverse aujourd'hui une zone de turbulence. La révolution numérique, l'effondrement progressif des médiations coutumières, la fragmentation des espaces communautaires et l'émergence de subjectivités revendicatrices ont profondément transformé les modalités de prise de parole. Désormais, chacun dispose de moyens d'expression quasi illimités, souvent sous anonymat, dans des espaces où l'excès, l'émotion, voire l'agression, l'emportent sur la réflexion et la construction. La parole se désincarne, se désengage, se libère de ses attaches sociales pour devenir flux, bruit, voire arme. Ce déplacement n'est pas sans conséquence : il fragilise le lien social, brouille les repères de la mémoire collective et met à l'épreuve la capacité des sociétés à préserver la paix et la justice.

Face à cette évolution, il serait illusoire de prôner un retour à une parole traditionnelle figée. Le véritable défi est de penser une éthique renouvelée du langage, qui assume les acquis de la modernité – liberté d'expression, pluralisme, circulation ouverte

du savoir – tout en réhabilitant les fondamentaux d'une parole enracinée, porteuse de sens, de paix et de responsabilité. Il s'agit d'inventer une parole qui sache conjuguer la créativité de l'individu et la sagesse du collectif, la liberté du dire et la responsabilité de l'écoute.

Cela suppose une triple mobilisation. D'abord, une mobilisation éducative, pour réinscrire la parole dans un cadre formatif : à l'école, dans les familles, dans les mouvements de jeunesse, à travers l'initiation à l'écoute active, au débat respectueux, à la pensée critique et à la maîtrise du langage numérique. Ensuite, une mobilisation culturelle, pour sauvegarder et réinterpréter les ressources symboliques africaines – proverbes, contes, rituels de parole, silence – en tant qu'outils pédagogiques contemporains, capables de nourrir l'imaginaire collectif et d'offrir des repères dans un monde en mutation. Enfin, une mobilisation politique et sociale, pour intégrer l'éthique de la parole dans les politiques publiques de communication, dans les dispositifs de gouvernance, de justice et de cohésion nationale, afin de garantir que la parole demeure un instrument de dialogue, de justice et de construction du commun.

La portée sociale de cet article apparaît avec clarté : repenser l'éthique de la parole dans les sociétés africaines contemporaines, c'est contribuer à la reconstruction du lien social, à la prévention des conflits et à la valorisation des médiations culturelles dans la régulation des interactions. Alors que la parole circule aujourd'hui dans des espaces numériques ouverts, souvent détachée de toute ancrage symbolique, cette réflexion invite à restaurer sa fonction régulatrice et son poids éthique dans les dynamiques communautaires.

La parole en Afrique a toujours été ambivalente : capable de faire vivre ou de blesser, de rassembler ou de fracturer. C'est précisément cette ambivalence qui rend urgente la redéfinition de ses usages. Repenser son éthique aujourd'hui, c'est rappeler que le mot n'est jamais neutre : il engage, il oriente, il laisse

trace. Dans un monde saturé de messages volatils, la qualité de la parole partagée devient une condition essentielle de la démocratie, de la paix sociale et de la justice culturelle. Plus que jamais, il nous revient de transmettre aux générations présentes et futures le sens de cette parole lourde de mémoire et féconde d'avenir : une parole qui édifie, qui relie, qui soigne et qui engage, au service d'une société plus juste, plus solidaire et plus humaine.

Bibliographie

Ouvrages et articles

- BISEWO PESA Ignace**, 2011. *L'éthique communicationnelle de la palabre africaine*, Berne, Peter Lang.
- DIOP Cheikh Anta**, 1981. *Civilisation ou barbarie*, Paris, Présence Africaine.
- DOSSOU Dominique**, 2019. *Philosophie africaine : principaux courants et perspectives*, Paris, Présence Africaine.
- FÉDRY Jacques**, 2015. *L'homme, c'est la parole. Pour une anthropologie de la parole en Afrique*, Paris, L'Harmattan.
- GRIAULE Marcel**, 1948. *Dieu d'eau. Entretiens avec Ogotemméli*, Paris, Éditions du Chêne.
- HAMPÂTÉ BÂ Amadou**, 1991. *Amkoullel, l'enfant peul*, Paris, Actes Sud.
- HOUNTONDJI Paulin**, 1994. *La rationalité, une ou plurielle?*, Paris, Karthala.
- MBEMBE Achille**, 2020. *Brutalisme*, Paris, La Découverte.
- MIANO Léonora**, 2013. *Écrits pour la parole*, Paris, Présence Africaine.
- MVENG Engelbert**, 2011. *Anthropologie africaine de la vie*, Montréal, Théologiques.
- NIANGORAN-BOUAH Georges**, 2005. *Parole africaine et poétique*, Abidjan, NEA.

- RICCEUR Paul**, 1990. *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- TOWA Marcien**, 1971. *Essai sur la problématique philosophique dans l'Afrique actuelle*, Yaoundé, Clé.
- WIREDU Kwasi**, 1996. *Cultural Universals and Particulars: An African Perspective*, Bloomington, Indiana University Press.

Enquêtes de terrain et entretiens

2025. *Enquête de terrain sur la parole et la régulation sociale*, Falajè-Kati (Mali).
2025. *Enquête de terrain sur la parole rituelle*, Ségou (Mali).
2025. *Entretien sur le tabou et la parole initiatique*, Korhogo (Côte d'Ivoire).
2025. *Entretien sur la parole coutumière*, Kati (Mali).
2025. *Entretien sur la parole du griot*, Kati (Mali).
2025. *Enquête sur la parole judiciaire coutumière*, Lomé (Togo).
2024. *Enquête sur la parole de bénédiction*, Mossi, Ziniaré (Burkina Faso).
2024. *Enquête sur la parole familiale et générationnelle*, Sikasso (Mali).
2024. *Enquête sur la parole générationnelle*, Nord Bénin (Bénin).
2024. *Entretien sur la parole médiatrice*, Bobo-Dioulasso (Burkina Faso).
2024. *Entretien sur la parole métaphorique autour de la mort*, Songhaï (Mali).
2024. *Enquête sur la parole numérique et jeunes internautes*, Abidjan (Côte d'Ivoire) et Dakar (Sénégal).